

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

DÉMANTÈLEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE COURVILLE –
ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT

SECTION I

NATURE DES SERVICES ET DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet vise la fourniture de biens et de services par des entreprises spécialisées pour des travaux de démantèlement et tous autres travaux connexes au démantèlement du réservoir d'eau potable Courville situé dans l'Arrondissement de Beauport.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

2. L'embauche du personnel d'appoint ou l'octroi des contrats de services professionnels et techniques en arpentage, en ingénierie, en architecture ou dans d'autres disciplines appropriées sont donc requis pour la réalisation des études préliminaires, des études d'avant-projet, pour l'élaboration de plans et devis, pour la surveillance de travaux et pour la réalisation des travaux décrits à l'article 1.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût du projet des services professionnels et techniques et l'embauche du personnel d'appoint décrit aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 331 000 \$.

TOTAL : 331 000 \$

Annexe préparée le 29 janvier 2015 par :

Patrick Dion, CPA, CMA
Conseiller en gestion administrative
Service des travaux publics